



ALAUDA

Revue internationale d'Ornithologie

LVII

N° 1

1989

NOUVELLE CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE DE LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA CHOUETTE DE TENGMALM (*AEGOLIUS FUNEREUS*) DANS LE MASSIF CENTRAL

par Dominique BRUGIÈRE et Jacqueline DUVAL

2803

Except for one observation in 1912 the Tengmalm's Owl *Aegolius funereus* had passed unnoticed in the 'Massif Central', central France, until 1979. Seven years of searching since then have allowed us to locate the species in ten large natural area and it may well be discovered elsewhere. It is rare and found only in ancient forest and above 840 m.

INTRODUCTION

L'année 1979 voyait la découverte d'un nid de Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans le Puy-de-Dôme par M. et D. Rochaud (Mouillard 1980). Cette information allait susciter des recherches systématiques de cet oiseau dans les nombreuses forêts du Massif Central. Fin 83, une première synthèse des observations a vu le jour (Brugière et Duval 1984). Quatre ans plus tard, voici une nouvelle mise au point.

MÉTHODE

Pour nos prospections, nous avons utilisé le plus souvent la repasse du chant au magnétophone, méthode qui s'avère très efficace. Quelques rares sorties crépusculaires sans diffusion du chant ont aussi été réalisées. A deux exceptions près, celles-ci ont toutes été négatives, sauf lorsque nous sommes retournés sur un site déjà connu.

La repasse du chant provoque soit le chant de la chouette (le plus couramment en période de reproduction) et (ou) ses cris, « tjeck » ou « tjouck », parfois des « mieh » ou « mieuh », en général plus lents et plus plaintifs que ceux de la Chouette hulotte (*Strix aluco*), mais cependant très difficiles à distinguer. A deux reprises, nous avons pu noter le cri très fluide que Chappuis (1979) n'a pu enregistrer et s'est contenté d'imiter. Quelquefois, l'oiseau attiré vient survoler l'observateur ou se pose à côté de lui, sans aucune manifestation vocale, ce qui bien sûr reste difficile à constater et doit échapper aisément.

Il faut rappeler que la Chouette hulotte réagit également vivement à la repasse du chant de la Chouette de Tengmalm, et que comme elle, elle peut se mettre à chanter ou à crier, se rapprocher du manipulateur en vol, voire se poser à côté de lui tout en restant silencieuse. Le chant tremblé de la Hulotte, en général peu fréquent, l'est davantage lorsqu'il répond à la repasse du chant de la Chouette de Tengmalm. Mais la ressemblance entre le chant des deux espèces, surtout à distance, ne trompe pas une oreille avertie.

La présence simultanée de deux personnes améliore nettement les facultés de repérage.

Alors qu'en 1984, nous avions signalé n'avoir jamais entendu le chant au-delà de la fin avril, même après repasse, en 1987 nous l'avons encore noté le 12 mai et Russias (*com. pers.*) nous l'a indiqué en 1986 le 23 mai. De plus, Piechaud (*com. pers.*) l'a écouté à deux reprises en août 83. Nous n'avons jamais pu obtenir qu'une seule fois le chant dit d'automne (5 décembre 1982), version imparfaite et un peu « aboyée » du chant. A cette époque, en guise de réponse, l'oiseau se contente souvent d'émettre deux ou trois cris avant de disparaître. Enfin, le 2 décembre 1986, en Haute-Ardèche, un individu très excité n'arrêtait pas de crier en volant au-dessus de nous, et ne cessait que lorsque nous stoppions l'usage du magnétophone.

Fin 83, soit quatre ans après la première mention récente pour le Massif Central, la Chouette de Tengmalm n'était encore connue que dans quatre massifs montagneux :

- **Monts-Dômes** dans le Puy-de-Dôme où est découvert un nid en 1979 et, où depuis l'espèce est notée chaque année : 3 chanteurs y sont repérés en 1980, 2 en 1981 et 1982, 3 en 1983, 5 en 1984, 4 en 1985, 2 en 1986 et 3 en 1987 ;
- les **Bois-Noirs** où 2 chanteurs sont notés en 1983 (1 dans l'Allier et 1 aux limites de la Loire et du Puy-de-Dôme) et 1984 (1 dans l'Allier et 1 dans la Loire), 1 en 1986 (Allier) et 2 en 1987 (1 dans l'Allier et 1 dans la Loire) ;
- les **Monts-du-Forez** où 2 chanteurs sont entendus en 1983 (1 dans le Puy-de-Dôme et 1 dans la Loire), 1 en 1984 (Puy-de-Dôme) et 1985 (Loire) ;
- les **Monts-de-la-Margeride** où l'espèce est repérée en 1983 dans le Cantal.

Quatre ans plus tard, nous pouvons adjoindre six autres grandes régions naturelles à cette liste :

- les **Monts-du-Livradois** où un chanteur est noté en Haute-Loire en 1984 et 1986 et dans le Puy-de-Dôme en 1987 ;
- le **Tanargue**, en Ardèche, où en 1985 un cadavre est récupéré le 25 avril ;
- la **Haute-Ardèche** où un oiseau très excité est repéré le 2 décembre 1986 ;
- le **Plateau de Millevaches**, en Corrèze, où un chanteur est localisé en 1986 et un autre en 1987 ;
- le **Haut-Allier** où d'abord en Lozère, après un premier contact fin 86 un chanteur est entendu les 11 et 12 mai 1987, puis en Ardèche, un individu est attiré le 31 octobre de la même année ;
- les **Monts-Dore** dans le Puy-de-Dôme où l'année 1987 marque la première observation de l'espèce.

A l'heure actuelle, l'espèce est connue au nord, des Bois-Noirs et des Monts-Dômes au sud, jusqu'au Tanargue et dans le Haut-Allier à environ 145 km, et à l'ouest jusqu'au Plateau de Millevaches, soit à environ 120 km du premier massif. Nos prospections au Mont-Lozère, à l'Aigoual, dans le Pilat, les Monts-du-Cantal et l'Aubrac n'ont jusqu'ici donné aucun résultat. Ces résultats négatifs ne signifient cependant pas obligatoirement une absence réelle de l'espèce qui à l'exception des Monts-Dômes reste partout rarissime. A titre indicatif, en Ardèche, malgré la découverte d'un cadavre par Michaud, 38 h de repasse au magnétophone ont été nécessaires avant d'obtenir un nouveau contact. Dans les Bois-Noirs, il nous a fallu quatre années de recherches avant de noter le premier oiseau et en 1985 nous n'avons pu y réaliser aucune observation. De même, dans les Monts-Dore, la forêt de Charbonnière où un individu a été noté en 1987, avait été prospectée sans résultat dès 1980.

En 1984, nous avons indiqué l'irrégularité de l'espèce dans ses stations (Brugière et Duval, *loc. cit.*) ; en fait, au vu des différents résultats obtenus depuis, il semble que la Chouette de Tengmalm soit assez fidèle à certains secteurs, avec cependant d'une année à l'autre des

déplacements dans un vaste rayon. Dans les Monts-Dômes, en dehors du site du Puy-de-Côme apparemment déserté après 1980 et de celui de la forêt de Mazaye ravagé par la tempête de novembre 82, tous les autres sites connus se retrouvent occupés depuis, le petit nombre d'observations réalisées en 1986 et 1987 devant être mis en relation avec une diminution de nos recherches dans ce massif, au profit d'autres régions naturelles. Depuis 1982, en dehors des six sites connus (un découvert par M. et D. Rochaud et cinq par nous-mêmes), l'espèce n'a pas été notée ailleurs, ce qui signifie sans doute que ce chiffre est sûrement très proche de la réalité.

Un bon réseau de routes ou de chemins carrossables au sein des forêts facilite amplement les recherches. Ceci explique peut-être pour partie le plus grand nombre de contacts obtenus dans les Monts-Dômes où l'espèce semble cependant avoir des densités supérieures aux autres massifs. Mais malgré l'importance de nos recherches, nous sommes encore loin en nombre absolu des chiffres avancés dans d'autres régions : 100 chanteurs connus annuellement en Bourgogne (Baudvin *in* Joveniaux 1984), 51 chanteurs repérés en une saison dans le Jura (Joveniaux, *loc. cit.*).

Dans les Monts-Dômes où nous estimons nos connaissances très proches de la réalité, il y aurait 5 ou 6 chanteurs sur 94 km² (taillis y compris ce qui minimise le chiffre). Dans l'Est de la France, Joveniaux obtient en général des densités voisines, voire supérieures à 1 couple par km² et à l'extrême 1 couple pour 60 ha dans une forêt du Jura. Des densités plus élevées ont été observées en Suède avec 2 nids au km² en moyenne, voire localement 5 (Holmberg, 1982 *in* Joveniaux, *loc. cit.*). En France, en Lorraine, Thiollay (1968) a estimé la densité à 1 à 2 chanteurs au km² pour 42 mâles chanteurs, donnée mise en doute par François et Schoindre (1984). Joveniaux cite également Becker (1977) qui en Basse Saxe recense 31 chanteurs et 26 nichées sur un secteur de 40 km². Enfin, Pedrolì *et al.* (1975) ont repéré dans le Jura suisse 24 mâles chanteurs sur 3 secteurs dont la surface totale atteint 20 km², soit une densité supérieure à 1 chanteur au km². A l'extrême, toujours dans le Jura, mais dans deux autres forêts, Joveniaux trouve seulement 4 contacts pour 1 150 ha et 2 pour 1 500 ha.

A de rares exceptions près, toutes nos observations ont été réalisées dans de vieilles futaies de conifères (Sapin blanc, Epicéa). En 1980, dans les Monts-Dômes, un couple après s'être cantonné dans une sapinière avec quelques pins et hêtres s'est installé dans un perchis de Chê-

nes et Noisetiers. Dans les Monts-Dômes toujours, en 1982, un couple était localisé à une vieille pinède. La présence de feuillus n'est pas toujours la règle (cas des Bois Noirs par exemple), mais presque tous les ans un couple est noté dans une futaie de Hêtres des Monts-Dômes (Parc d'Allagnat). Exceptionnellement, en 1984, un chanteur a été entendu à plusieurs reprises dans une lande à Callunes parsemée de Bouleaux et de Pins (Monts-Dômes).

La dépendance de l'espèce à l'égard des peuplements âgés est la règle la plus générale. Joveniaux indique que lors d'une étude menée en 1984 dans l'Est de la France aucun chanteur ne fut contacté dans une forêt de moins de 80 ans. C'est dans ce type de forêt que cette Chouette peut trouver les cavités qui lui sont nécessaires pour se reproduire et son optimum pour chasser. L'assujettissement de cette Chouette vis-à-vis des peuplements âgés explique facilement le morcellement de sa distribution dans le Massif Central, où globalement les vieilles forêts d'une certaine étendue sont rares.

Pour ce qui est de l'altitude, les contacts avec l'espèce se répartissent entre 840 m (Monts-Dômes) et 1 340 m (Haut-Allier). Les altitudes les plus basses ont été trouvées dans la partie nord du Massif Central. Dans les Pyrénées, situées à une latitude bien plus basse, la limite inférieure connue est à 1 650 m (Muntaner *et al.*, 1983). Au contraire, en Bourgogne, cette Chouette est bien répandue dans l'arrière côte dijonnaise et sur les plateaux du Châtillonnais à des altitudes variant entre 300 et 600 m (Joveniaux, *loc. cit.*) et à l'extrême, en Lorraine, elle a été découverte à 250 m d'altitude seulement (Thiollay *in* Joveniaux, *loc. cit.*). Comme le fait remarquer Géroudet (1965), sous nos latitudes, la Chouette de Tengmalm n'est un oiseau de montagne qu'en raison des conditions climatiques que le relief et l'altitude établissent dans les régions méridionales de son habitat. L'espèce recherche partout des conditions climatiques plutôt rigoureuses.

En France, l'espèce est actuellement connue sur le plateau lorrain, très localement en région Champagne-Ardenne, sur le plateau bourguignon, dans les Vosges, le Jura, les Alpes, les Pyrénées et le Massif Central. Cette répartition n'est pas nouvelle comme le prouvent certaines données : en Côte d'Or, en 1969 Marchant cite l'espèce d'une forêt où elle sera retrouvée dans les années soixante (Frochot 1963) ; en Moselle elle est signalée dès 1836 par Holandre et ne sera renotée qu'à partir de 1966 (François et Schoindre, *loc. cit.*) ; dans l'Aveyron où Delmas (1912) l'a indiquée, sa présence est à rechercher dans les Monts d'Aubrac. Les découvertes récentes, contrairement à ce qu'écrit

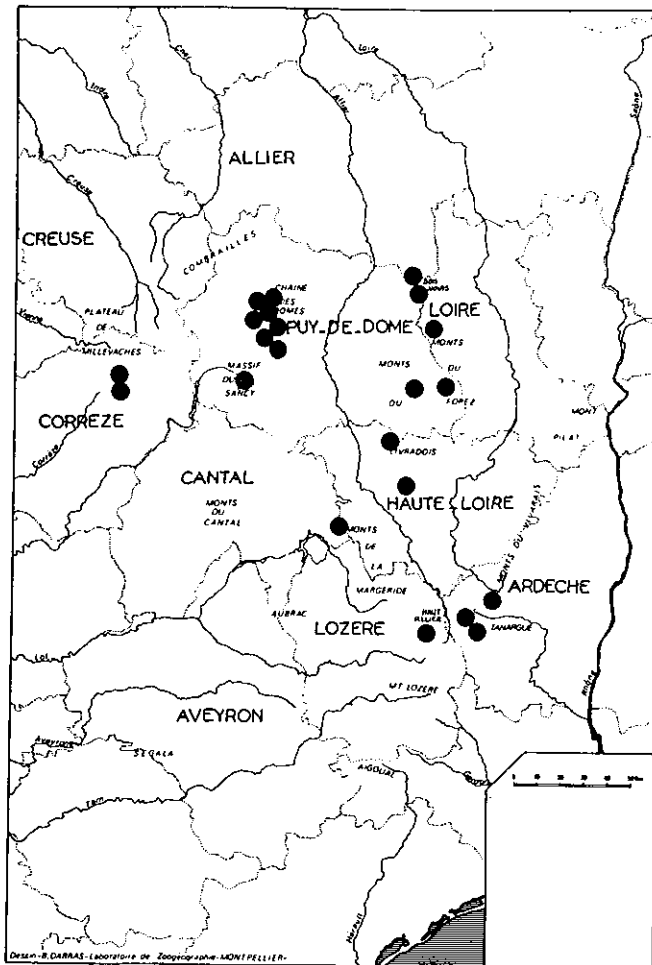


FIG. 1. — Localisation des observations de Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans le Massif Central.

FIG. 1. — Locations of observations of the Tengmalm's Owl *Aegolius funereus* in the Massif Central.

Yeatman (1971) pour la Lorraine, la Côte d'Or et les Pyrénées ne sont pas attribuables à une extension. La présence de la Chouette de Tengmalm est difficile à mettre en évidence, ce qui explique que cet oiseau ait pu passer également longtemps inaperçu dans le Massif Central.

Liste des sites et des observations de Chouette de Tengmalm dans le cadre géographique de notre étude :

Monts Dômes (Puy-de-Dôme)

- Puy-de-Côme (Ceyssat, St. Ours, Mazaye) : alt. 960 m.
1980 : le 9.2, un couple localisé ; le chant sera noté jusqu'au 24.4 ; le 26.10, plusieurs cris après repasse du chant.
1982 : le 9.2, dans la Cheire du Puy-de-Côme, à une altitude de 900-920 m. cri après repasse ; le 5.12, cris également après repasse du chant.
- Puy-de-la-Vache (Aydat, St-Genès-Champanelle) : alt. 970-980 m.
1980 : le 17.2, un chanteur après repasse.
1983 : suite à la repasse du chant, chant les 5 et 20.3.
- Puy-de-Chaumont (Chanat-la-Mouteyre, Orcines, St-Ours) : alt. 880-980 m.
1981 : le 1.2, un couple localisé ; le chant sera noté régulièrement jusqu'au 22.4.
1982 : suite repasse, cris le 31.1, chant le 9.2, cris et chant d'automne le 5.12.
1983 : suite repasse un chanteur le 9.3 (Guélin F. et R. in Brugière et Duval, *loc. cit.*).
1984 : après repasse un chanteur les 13.2 et 6.3.
1985 : un chanteur le 25.2.
1986 : un couple suivi du 21.2 au 1.4.
1987 : après repasse, un chanteur le 3.3.
- Parc d'Allagnat et Puy-de-Montchier (Ceyssat) : alt. 960-1 020 m.
1979 : le 28.4, découverte dans ce secteur d'un nid en incubation dans une loge de Pic noir (*Dryocopus martius*) (Rochaud M. et D. in Mouillard, *loc. cit.*).
1980 : suite repasse, un chanteur le 30.1 (Guélin 1979) présenté à tort comme première observation dans les Monts Dômes.
1981 : après repasse, un chanteur le 1.2.
1983 : après repasse, chant les 3 et 7.3 (Guélin in Brugière et Duval, *loc. cit.*).
1984 : du 10.3 au 19.4, observation régulière de trois oiseaux (un criant et deux chantant).
1985 : après repasse, un chanteur les 25.2 et 3.3.
1987 : après repasse un ou deux chanteurs le 3.3.
- Forêt de Mazaye (Ceyssat, Mazaye) : alt. 840-860 m.
1982 : le 20.2, un couple localisé après repasse ; le chant sera entendu régulièrement jusqu'au 3.4.
- Col de Ceyssat (Ceyssat) : alt. 1 020-1 080 m.
1980 : le 26.10, cris après repasse.
1984 : deux chanteurs spontanés les 10 et 11.3 et un le 10.4.
1985 : le 3.3, deux chanteurs dont un spontané.
1986 : chant le 21.2 après repasse.

Monts du Forez (Loire et Puy-de-Dôme)

- Col de la Loge (La Chamba, Loire) : alt. 1 200 m.
1983 et 1985 : suite repasse, un chanteur respectivement les 4 et 13.3.
- Col des Pradeaux (Grandrif, Puy-de-Dôme) : alt. environ 1 200 m.
1983 et 1984 : un chanteur noté régulièrement (Boniteau, *com. pers.*).

Bois-Noirs (Allier, Loire et Puy-de-Dôme)

- Col de la Charme (Arconsat, Puy-de-Dôme et St-Priest-Laprugne, Loire).
1983 : grâce à la repasse du chant, un couple localisé les 3 et 9.3 aux limites de la Loire et du Puy-de-Dôme, vers 1 100 m d'altitude ; le 2.12, après repasse, cris sur St-Priest-Laprugne.
1984 : vers 1 000-1 100 m d'altitude, sur St-Priest-Laprugne, un chanteur les 15.2, 15 et 22.3.
- 1987 : après repasse, un chanteur les 9.3 et 1.4 sur St-Priest-Laprugne.
- Pion (Lavoine, Allier) : alt. 960-1 000 m.
1983 : un chanteur noté à deux reprises au mois d'août (Piechaud, 1985, et *com. pers.*).

1984 : après repasse, un chanteur le 1.3.
 1986 : chant après repasse les 3 et 21.3.
 1987 : après repasse, chant et cris le 9.4 et cris le 12.12.

Monts-de-la-Margeride (Cantal, Haute-Loire et Lozère)

— Forêt de Margeride (Védrines-Saint-Loup, Cantal) : alt. 1 130 m.
 1983 : un chanteur le 12.3 après repasse.

Monts-du-Livradois (Haute-Loire et Puy-de-Dôme)

— Forêt de Lamandie (Cistrières et Berbezit, Haute-Loire).
 1984 : sur Cistrières, vers 1 000 m d'altitude, un chanteur le 13.3 (Vigier *in* Bach *et al.*, 1985).
 1986 : suite repasse, vers 1 000 m d'altitude dans les deux cas, sur Berbezit chant et cris le 16.3, et sur Cistrières cris le 4.12.
 — Varennes-Saint-Honorat (Haute-Loire) : alt. 1 100-1 140 m.
 1986 : suite repasse, cris le 16.3.
 — Bois du Maquis (Echandelys, Puy-de-Dôme) : alt. 980-1 020 m.
 1987 : le 15.3, suite repasse, un oiseau chante et crie.

Tanargue (Ardèche)

— Forêt des Chambons (Borne) : alt. environ 1 240 m.
 1985 : le 25.4, un oiseau mort est découvert (Michaud, *com. pers.*). Malgré des recherches assidues, aucun contact n'a pu être obtenu depuis avec cette espèce.

Haut Allier (Lozère et Ardèche)

— Forêt de Mercoire (Cheylard-l'Évêque, Lozère) : alt. environ 1 230 m.
 1986 : le 1.11, cris après repasse.
 1987 : après repasse, chant les 11 et 12.5.
 — Forêt de Bauzon (Astet, Ardèche) : alt. 1 330-1 340 m.
 1987 : le 31.10, un oiseau attiré par repasse du chant crie à plusieurs reprises (observation réalisée avec Michaud).

Haute Ardèche (Ardèche)

— Suc de Bauzon (Cros-de-Géorand) : alt. 1 160-1 200 m.
 1986 : le 2.12, nombreux cris d'excitation d'un oiseau attiré par repasse.

Plateau de Millevaches (Corrèze et Creuse)

— Le Puy-Pendu (Meymac, Corrèze) : alt. 970 m.
 1986 : un chanteur noté les 15, 22 et 23.5 par M. Demazouin, L. Russias et R. Volat (Russias, *com. pers.*).
 — Mont-Beyssou (Meymac, Corrèze) : alt. 900-960 m.
 1987 : le 1.5, après repasse, un oiseau chante assidûment (observation réalisée à l'époque sans connaissance de celle faite en 1986 à seulement 2 km sur le site du Puy-Pendu).

Monts-Dore (Puy-de-Dôme)

— Forêt de Charbonnière (La Tour-d'Auvergne) : alt. 1 240-1 260 m.
 1987 : le 5.3, un oiseau attiré par repasse du chant lance de nombreux cris et se perche à côté de l'observateur.

CONCLUSION

Nos connaissances sur la Chouette de Tengmalm dans le Massif Central sont encore limitées. Pourtant déjà l'aire de l'espèce se dessine petit à petit : vaste et très morcelée elle couvre la majorité du massif

et se présente sous forme de taches éparses correspondant aux zones d'altitude abritant des forêts âgées d'une certaine étendue. Nos futures recherches devront s'intensifier dans les régions qui devraient constituer les limites de l'aire de distribution dans le Massif Central : Monts d'Aubrac, Mont-Lozère, Montagne du Bougès, Pilat, Monts-du-Cantal et peut-être massif de l'Aigoual-Lingas.

BIBLIOGRAPHIE

- BACH (J. M.), GUÉLIN (F.), LALLEMANT (J. J.) et ROCHE (P.) 1985. — Annales du Centre Ornithologique d'Auvergne. Période du 15.07.83 au 14.07.84. *Le Grand-duc*, 27 : 23-42.
- BRUGIÈRE (D.) et DUVAL (J.) 1984. — La Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans le Massif Central. *Le Grand-duc*, 24 : 13-18.
- CHAPPUIS (C.) 1979. — Emissions vocales nocturnes des oiseaux d'Europe. *Alauda*, 47 : 277-299.
- DELMAS (A.) 1912. — Catalogue des oiseaux observés dans l'Aveyron. *Revue Française d'Ornithologie*, 151-156.
- FRANÇOIS (J.) et SCHOINDRE (A.) 1984. — Nidification de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) près de Neufchâteau (Vosges). Son contexte dans le Nord-Est de la France. *Ciconia*, 8 : 75-86.
- FROCHOT (B.) et (H.) 1963. — La Chouette de Tengmalm, *Aegolius funereus*, retrouvée en Côte d'Or. *Alauda*, 31 : 246-255.
- GÉROUDET (P.) 1965. — *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Ed. Delachaux Niestlé. 426 p.
- GUÉLIN (F.) 1979. — Première observation de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans la Chaîne des Dômes. *Le Grand-duc*, 15 : 91.
- JOVENIAUX (A.) 1984. — *Gestion forestière et dynamique des populations de Chouette de Tengmalm — Aegolius funereus — dans l'Est de la France*. Ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie. S.R.E.T.I.E. : 103 p.
- MOUILLARD (B.) 1980. — La Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) nicheuse dans le Puy-de-Dôme. *Alauda*, 48 : 55-56.
- MUNTANER (J.), FERRER (X.) et MARTINEZ-VLALTA (A.) 1983. — *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya i Andorra*. Ed. Ketres. 323 p.
- PEDROLI (J. C.), BERTHOUD (G.), JOUSSON (M.), MONNIER (C.) et MATHEY (J.) 1975. — Répartition géographique, habitat et densité de la Chouette de Tengmalm, *Aegolius funereus* (L.) dans le Jura suisse. *Nos Oiseaux*, 33 : 49-58.
- PIECHAUD (E.) 1985. — L'avifaune des Bois Noirs. *Le Grand-duc*, 26 : 3-6.
- THIOLLAY (J. M.) 1968. — Quelques nidifications intéressantes en Lorraine. *Alauda*, 36 : 210.
- YEATMAN (L.) 1971. — *Histoire des Oiseaux d'Europe*. Ed. Bordas, 363 p.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont communiqué leur propres observations sur la Chouette de Tengmalm : E. Boniteau, D. Michaud et L. Russias.

Dominique BRUGIÈRE,
39, rue Sidi-Brahim,
03200 Vichy.

Jacqueline DUVAL,
8, rue Sidi-Brahim,
03200 Vichy.